

Mot de l'oeuvre

Les paradis artificiels

Yves Beauregard

Numéro 137, printemps 2019

Paradis artificiels et substances « illicites »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90733ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

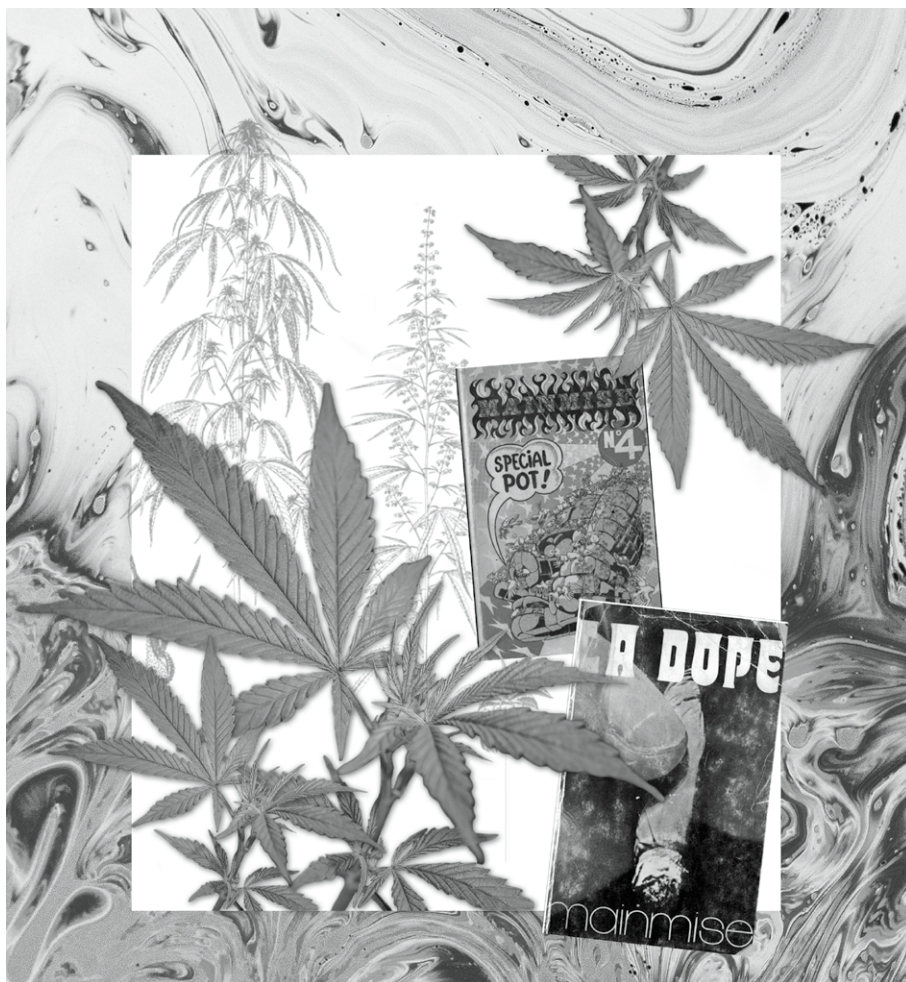
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beauregard, Y. (2019). Mot de l'oeuvre : les paradis artificiels. *Cap-aux-Diamants*, (137), 2-2.



LES PARADIS ARTIFICIELS

Au cours de nos échanges entre collègues au comité de rédaction portant sur notre numéro du printemps 2019, l'expression « les paradis artificiels » fit son apparition. Certains attribuent même la paternité de cette expression bien connue de la langue française à Charles Baudelaire. Voici donc la vérité. « *Les paradis artificiels* est un essai de Charles Baudelaire paru en 1860, où le poète traite de la relation entre les drogues et la création poétique. Baudelaire

met cependant en question l'intimité du lien qui pourrait exister entre les drogues et le poète, le poète véritable n'ayant pas besoin de drogues pour trouver l'inspiration ».

Charles Baudelaire. *Les paradis artificiels*, opium et haschisch. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, libraires-éditeurs, 1860, 304 p. (Pour les bibliophiles, un exemplaire original vaut aujourd'hui plus de 6 000 \$)

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est une production de « Les Éditions *Cap-aux-Diamants* inc. » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beaugard, François Drouin, Michèle Jean, Jean-Marie Label, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre.

Directeur : Yves Beaugard.

Comité de rédaction : Yves Beaugard, François Drouin, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Tremblay Lamarche, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-José des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : (418 656-5040).

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Conseiller juridique : Dave Tremblay.

Collaboratrices et collaborateurs : Yves Beaugard, Mario Béland, Marc-André Brouillard, Johannie Cantin, Yannick Cormier, François Drouin, Catherine Ferland, Yves Hébert, Samuel Heine, Pascal Huot, Yves Laberge, Pierre-Olivier Maheux, Guy Morin, Serge Pallascio, Denis Racine, Jacques Saint-Pierre, Sylvie Tremblay, Alex Tremblay Lamarche, John Willis.

Graphisme : Michaud design.

Impression : Imprimeries Transcontinental inc.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-29-5 (PDF) ISBN 978-2-924353-30-1 (IMPRIMÉ). Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation. Envoi de publication. N° de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : avril 2019.

Indexé dans *Repère*, *Hiscabec*, *Journal of American History*, *Études canadiennes*, *Éruditor.org*.

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction.

Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :

CAP-AUX-DIAMANTS

C.P.26, Haute-Ville,

Québec (Québec) G1R 4M8

Administration : 418 656-5040

Publicité : 418 656-5040

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : www.capauxdiamants.org

Distribution : Messageries Dynamiques.

Abonnements : 1 an (35 \$), 2 ans (60 \$), 1 an (45 \$) institution, 2 ans (80 \$) institution, 1 an (60 \$US) États-Unis, 1 an (80 \$CAN) étranger.

Canada

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VILLE DE
QUÉBEC Québec